

LA GAZETTE D'AUBIGNOSC

JANVIER 2025, NUMERO 88

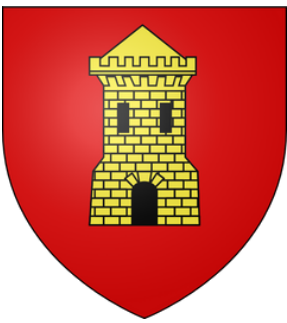


Aubignosc, décembre 2014

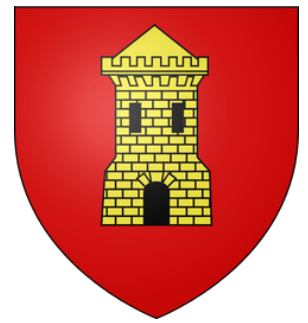
Sommaire :

- Le mot du Maire
- Les travaux réalisés en 2024
- Les projets pour 2025
- La vie du village
- Le recensement de la population
- Coupes affouagères
- Des nouvelles de l'école
- Le coin des associations
- Quelques mots sur la CCJLVD
- et d'autres articles passionnants à l'intérieur

Le bulletin d'information semestriel dirigé par René Avinens, rédigé par Laila Moufti, les associations et l'école et imprimé par l'Imprimerie Nouvelle à Sisteron.



LE MOT DU MAIRE



Mesdames Messieurs, chères et chers Aubignoscains,

Vous allez le découvrir dans les pages qui suivent, les projets avancent (hélas pas toujours aussi vite que nous le souhaiterions) dans notre commune.

- Le parc photovoltaïque, après 12 années de démarches a enfin été mis en service dans l'été, il produit désormais une électricité décarbonée et renouvelable.*
- Le hangar à toiture photovoltaïque nous a été remis (prêt à usage) et à la fin du bail emphytéotique que nous avons accordé à la société qui l'a construit, il deviendra propriété pleine et entière de la commune*
- Le dossier de la résidence intergénérationnelle entre dans sa phase finale avec la signature de l'acte de vente du terrain communal.*
- Le lotissement de Vaumuse se remplit petit à petit (8 permis de construire ont été accordés ou déposés dernièrement et d'autres sont à venir) et le lotissement de la Grange (16 lots) sera terminée début mars. Quand à ceux des Cerisiers et des Amarines, ils ont tous deux bénéficié d'une prorogation de leur permis d'aménager d'une année pour leur réalisation. Notre population va donc continuer à augmenter dans les limites que nous nous étions fixées au PLU et c'est tant mieux. Espérons que parmi les nouveaux arrivants nous compterons bon nombre d'enfants qui viendront grossir ou maintenir nos effectifs scolaires, car le cœur et l'avenir d'un village c'est bien sûr son école.*

Malgré les difficultés liées aux incertitudes politiques et économiques, Aubignosc poursuit son développement maîtrisé et harmonieux.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture et une belle année 2025.

René AVINENS

Évolution de la communication communale

Dans un souci d'économie et d'efficacité, j'ai décidé de regrouper toutes les informations dans un bulletin municipal unique, qui paraîtra désormais à la fin de chaque année. Cette décision reflète ma volonté d'optimiser les ressources tout en maintenant une communication claire et transparente.

Les éléments spécifiques, tels que les informations budgétaires et les Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS), continueront de vous être transmis par courrier directement dans vos boîtes aux lettres, au cours des mois de mai/juin.

Ce changement s'explique également par le fait que nous ne disposons pas d'un volume suffisant d'informations nouvelles pour justifier la publication de plusieurs bulletins dans l'année.

Je reste bien sûr à votre écoute et engagé à vous tenir informés des sujets importants concernant notre commune.



LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024

• L'église communale du village



Les travaux de rénovation de la toiture et du clocher de l'église communal sont achevés. Ce projet, qui s'inscrit dans une démarche de préservation du patrimoine local, marque une étape importante dans la mise en valeur de notre édifice historique.

Après plusieurs décennies d'usure, la toiture de l'église présentait des signes évidents de détérioration, avec des infiltrations d'eau qui menaçaient la structure du bâtiment. Les travaux ont permis d'assurer une étanchéité optimale. L'église pourra ainsi traverser les prochaines décennies sans risque pour son intégrité.

Parallèlement, le clocher a également bénéficié d'une rénovation complète. L'objectif était double : restaurer son aspect architectural et moderniser son fonctionnement. Une attention particulière a été portée aux détails, avec la réfection des éléments en bois et en métal, ainsi que la remise en peinture dans le respect des teintes d'origine.

Autre nouveauté : l'électrification de la cloche. Désormais, celle-ci sonnera automatiquement toutes les heures, de 7h à 20h, permettant de rythmer la journée des habitants. Cette modernisation assure une régularité parfaite et limite les interventions manuelles, tout en maintenant la tradition du carillon qui anime la vie de notre village.

Ce projet a été rendu possible grâce à un financement partagé entre la commune et le département.

• Une nouvelle porte pour l'église du Forest



La commune a également préservé un autre patrimoine local : la confection d'une nouvelle porte pour l'église communale du Forest, réalisée à l'identique.

L'ancienne porte, témoin de l'histoire de notre village, avait subi les effets du temps et nécessitait une restauration complète. Afin de respecter l'esthétique et le caractère historique de cet élément emblématique, la municipalité a fait appel à un artisan. La porte a été confectionnée en bois de châtaignier à lames inversées et l'artisan a pu réutiliser les pentures et serrures de l'ancienne porte.

Cette initiative témoigne de l'attachement de la commune à son patrimoine historique et religieux. En conjuguant tradition et savoir-faire artisanal, cette nouvelle porte s'intègre parfaitement dans le cadre de notre église tout en garantissant sa pérennité pour les générations futures.

• De nouveaux lampadaires LED !



Dans le cadre de son engagement pour un éclairage public plus respectueux de l'environnement et économique, la commune a récemment installé quatre nouveaux lampadaires à LED assurant la continuité de l'éclairage entre le lotissement les Cymes d'Argent et celui du domaine de Vaumuse par la rue du Grand Pré nouvellement créée. Ils ont été installés et financés par le SIESV.

Ces lampadaires, équipés de la dernière technologie LED, permettent une luminosité optimale tout en consommant jusqu'à 60 % d'énergie en moins par rapport aux anciens modèles. Ils s'inscrivent dans notre démarche de transition énergétique, visant à réduire l'empreinte carbone de la commune tout en offrant un cadre de vie agréable et sécurisé à nos habitants.

Et après ?

Il nous restera à changer, peut-être cette année, quelques lanternes dont la puissance a déjà été réduite mais que l'on pourrait remplacer par des modèles LED encore plus performants. Ainsi, nous aurons rénové la totalité de notre parc d'éclairage public.

Ce projet, conjugué avec l'extinction de l'éclairage nocturne nous permet de réaliser des économies d'énergie et d'argent tout en contribuant à la préservation de notre environnement.

• Travaux de goudronnage : un réseau routier rénové

La commune poursuit son engagement pour l'amélioration et l'entretien de ses infrastructures en réalisant des travaux de goudronnage dans plusieurs secteurs. Ces interventions visent à renforcer la sécurité et le confort des usagers, tout en assurant la durabilité des voies communales.

Les zones concernées par cette opération de réfection ont été :

- L'impasse des Cerisiers,
- L'impasse Champ Girard,
- La rue du Grand Pré,
- La rue de l'Ecole.

Ces travaux ont permis de corriger les dégradations liées au temps et aux intempéries, d'améliorer le drainage des eaux pluviales et de garantir une circulation plus fluide pour tous, piétons comme automobilistes.

Les chantiers ont été planifiés de manière à limiter les nuisances pour les riverains. Une signalisation temporaire a été mise en place pour guider les usagers tout au long de la durée des travaux. La municipalité remercie les habitants pour leur patience et leur compréhension face aux éventuels désagréments.

Un investissement pour l'avenir :

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de notre programme d'entretien et de modernisation des infrastructures communales. Ils témoignent de la volonté de la municipalité d'offrir aux habitants un cadre de vie agréable et sécurisé, tout en anticipant les besoins des années à venir.



- **Autoroute A51 : construction de 4 nouveaux bassins pour préserver la ressource en eau**



Vinci Autoroute a terminé la construction de 4 bassins d'assainissement le long de l'autoroute A 51 sur notre territoire, à proximité des aires de services. Ces ouvrages vont contribuer à renforcer la protections de captations d'eau potable qui alimentent 21 communes des Alpes de Haute Provence et du Vaucluse.

- **Parc Photovoltaïque des Crouzouret : enfin en service !**

Après plusieurs années de travaux et d'efforts collectifs, la commune est fière d'annoncer la mise en service officielle de son parc photovoltaïque. Situé au lieu dit des Crouzourets, ce projet ambitieux marque une étape importante dans la transition énergétique de notre territoire.



Les projets pour 2025

Projet de vente d'un terrain communal pour la construction d'une résidence intergénérationnelle pour renforcer le lien social

Nous sommes en mesure d'annoncer le lancement d'un projet emblématique pour notre commune : la construction d'une maison intergénérationnelle de 32 logements. Ce projet ambitieux, au croisement de l'innovation sociale et de la transition écologique, incarne notre vision d'une société inclusive et solidaire.



- Un Cadre de Vie Pensé pour Tous

Avec ses 32 logements, cette maison intergénérationnelle accueillera des habitants d'âges et de profils variés : seniors, familles et jeunes adultes.

- Une Réponse aux Enjeux Locaux

Face aux défis de la pénurie de logements et du vieillissement de la population, cette maison intergénérationnelle se veut une solution innovante. Elle offre des logements accessibles et adaptés aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge, tout en promouvant la mixité sociale. Ce projet s'inscrit pleinement dans notre politique municipale de renforcement du vivre-ensemble.

- Une Construction Durable

En plus de ses ambitions sociales, ce projet met un point d'honneur à respecter l'environnement. La maison intergénérationnelle sera construite selon les normes les plus exigeantes en matière de performance énergétique et environnementale en intégrant les seuils 2025 de la RT 2020.

- Quelques chiffres

32 logements locatifs : 20 T2, 10 T3 et 2 T4

35 places de stationnements

- Calendrier et Perspectives

La vente du terrain doit se faire avant la fin du 1er trimestre 2025. Les travaux de construction suivront et devraient s'étaler sur une durée de 18 mois environ. La livraison est prévue pour l'année 2026. Ce projet marque une étape importante dans le développement de notre commune et renforce notre engagement en faveur d'un urbanisme durable et humain.

Le logement communal de la Vicairie en pleine rénovation

Après 30 années de location par la même famille, la commune a récupéré un logement communal, mais celui-ci nécessite une rénovation complète en raison de son état dégradé. Les travaux à prévoir sont conséquents et incluent :

- Rénovation énergétique pour améliorer les performances thermiques du logement,
- Mise aux normes de la plomberie et de l'électricité,
- Remise en état générale du bien.

Le montant estimé pour ces travaux s'élève à environ 100 000 euros.

Afin de mener à bien ce projet tout en maîtrisant l'impact financier pour la commune, nous sommes accompagnés par IT 04, qui a réalisé un audit énergétique complet. Nous prévoyons également de solliciter des subventions, avec l'espoir d'obtenir jusqu'à 70 % de financement des travaux.

Un projet ambitieux et solidaire :

À terme, la municipalité souhaite transformer ce logement en logement social. Cela permettra de répondre à un besoin important pour les familles ou personnes à revenus modestes dans notre commune, tout en valorisant notre patrimoine immobilier.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet, qui témoigne de l'engagement de la municipalité en faveur de la transition énergétique et de la solidarité.

Mise en conformité du puit d'Aubignosc



L'arrêté préfectoral n°2021-105-011 du 15/04/2021 a déclaré d'utilité publique l'instauration des périmètres de protection du champ captant des Crouzourets et du puits d'Aubignosc et autorisé l'utilisation de l'eau prélevée pour la production et la distribution au public d'eau destinée à la consommation humaine. Cet arrêté préfectoral prévoit la modification du point d'injection de chlore afin d'une part de permettre la surveillance réglementaire de l'eau brute du puit d'Aubignosc et d'autre part de supprimer la chloration à la crépine qui provoque une dégradation prématurée des ouvrages pouvant engendrer une dégradation de la qualité de l'eau. La Société des Eaux de Marseille a réalisé un devis et estimé les travaux à 38 735 euros HT.

Une subvention a été obtenue de la région d'un montant de 15 339 euros. Une seconde demande de subvention sera déposée au 1er trimestre 2025 auprès de l'agence de l'eau. Les travaux devraient se dérouler dans le second semestre 2025.

Acquisition d'un terrain pour une plateforme de gestion des déchets verts



La municipalité travaille actuellement sur un projet visant à acquérir une parcelle de terrain d'environ 5 000 m² attenante à celle où se trouvent le nouveau hangar communal et le poste de relevage des eaux usées. Ce terrain, situé en zone agricole du PLU mais non exploité depuis plusieurs années, pourrait accueillir une plateforme dédiée au dépôt et au broyage des déchets verts.

L'objectif est de permettre aux administrés de déposer leurs déchets verts, qui seraient ensuite pris en charge par les services techniques de la Communauté de Communes. Ces derniers disposent désormais d'un broyeur professionnel permettant de transformer ces déchets en broyat.

Le broyat ainsi obtenu aurait plusieurs usages :

- Composteurs collectifs : une partie servirait à alimenter les composteurs installés dans le village.
- Mise à disposition : le surplus pourrait être distribué aux administrés ou aux agriculteurs intéressés. Dans ce dernier cas, une convention serait mise en place avec les exploitants, en fonction des volumes disponibles.

Actuellement, ce projet est en cours de finalisation. Le dossier est entre les mains du notaire, en attente de la décision de la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), qui dispose d'un droit de préemption sur ce type de terrain situé en zone agricole. Nous espérons obtenir une réponse prochainement afin de concrétiser ce projet bénéfique pour la commune et ses administrés.

LA VIE DU VILLAGE

CONCOURS DE CONTRÉE



Plusieurs concours de contrée ont rythmé ce dernier semestre, rassemblant de nombreux passionnés autour des tables de jeu. Ces tournois ont connu un grand succès, offrant aux participants des moments de compétition amicale et de convivialité. Les éclats de rire et les applaudissements des spectateurs ont démontré que la tradition du jeu de cartes reste bien vivante et appréciée dans notre village.

FÊTE DE LA MUSIQUE



Après plusieurs années d'absence, la Fête de la Musique a enfin fait son grand retour dans notre commune, pour le plus grand bonheur des habitants ! Le 22 juin 2024, dès 19h, la place du village s'est animée avec une programmation qui a su raviver l'esprit festif et convivial de cet événement emblématique.

C'est la talentueuse chorale d'Aubignosc qui a eu l'honneur d'ouvrir la soirée. Leur répertoire harmonieux et entraînant a rapidement captivé l'attention du public, rassemblé en nombre pour savourer ces retrouvailles musicales. À la suite de cette prestation envoûtante, un DJ a pris le relais, apportant une ambiance dansante et électrisante qui promettait de faire durer la fête jusqu'au bout de la nuit.

Malheureusement, alors que la soirée battait son plein, la pluie s'est abattue soudainement sur la place, contraignant les festivités à s'interrompre prématurément. Malgré cette fin brutale, le sourire des participants et les souvenirs partagés témoignent de la réussite de cet événement.

Un immense merci à la chorale d'Aubignosc, au DJ, aux bénévoles et aux organisateurs qui ont œuvré pour faire renaître la Fête de la Musique dans notre commune. Rendez-vous l'année prochaine, avec, espérons-le, un ciel plus clément pour prolonger encore un peu plus ces instants de bonheur partagés !

LES COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE



Ce 11 novembre, la commune s'est réunie pour rendre hommage aux soldats tombés lors de la Première Guerre mondiale. Une cérémonie empreinte de respect et de recueillement a marqué le 106e anniversaire de l'armistice de 1918. Les habitants, les élus, les anciens combattants se sont rassemblés devant le monument aux morts à 11h15 au Forest puis 11h30 au Village . Le maire, a ouvert la cérémonie avec un discours rappelant l'importance du devoir de mémoire :

"Se souvenir de ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté, c'est honorer leur courage et transmettre leur histoire aux générations futures."

Comme chaque année, les noms des soldats inscrits sur le monument ont été lus à haute voix, un moment poignant qui rappelle la réalité humaine de ce conflit. Des gerbes ont ensuite été déposées par les représentants de la municipalité.

Ensuite, une minute de silence a été observée, suivie du son de la Marseillaise. Ce moment solennel a permis à chacun de se recueillir et de penser à ceux qui ont donné leur vie pour la France.

La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle du conseil. Ce moment convivial a permis aux habitants de partager leurs souvenirs et leurs réflexions sur l'importance du souvenir.

Le 11 novembre reste une date clé dans la vie de notre commune, un temps pour honorer les héros d'hier et pour réaffirmer notre engagement pour la paix.



LE GOUTER DES ANCIENS

A l'initiative de la mairie et du comité des fêtes, le dimanche 19 janvier, les anciens du village âgés de 70 ans et plus étaient conviés à la salle des fêtes pour déguster la traditionnelle galette des rois et esquisser quelques pas de danse grâce à l'animation musicale proposée par l'ami Diego. De l'avis général, cet après-midi festif fut une belle réussite.





Stop aux incivilités : Ensemble, préservons notre commune !



Montée du Prieuré
photo du 23 janvier 2025

Notre commune est un lieu où il fait bon vivre, et nous avons tous un rôle à jouer pour préserver cet environnement agréable. Malheureusement, nous constatons de plus en plus de comportements qui nuisent à la propreté et au bien-être collectif.

- Des déjections canines sur les chemins : Marcher dans nos rues et nos chemins devrait être un plaisir pour tous, pas un parcours d'obstacles. Pensez à emporter des sacs avec vous pour ramasser les déjections de vos animaux. C'est une question de respect pour vos voisins.
- Des encombrants déposés près des points d'apport volontaire : Les points de tri ne sont pas des déchetteries. Déposer des encombrants à ces endroits est interdit et constitue une infraction. Pensez à utiliser le service de collecte des encombrants ou à vous rendre à la déchetterie.
- Un tri mal fait : Le tri sélectif est essentiel pour réduire nos déchets et protéger l'environnement. Lorsqu'il est mal effectué, il complique la tâche des équipes de collecte et augmente les coûts pour la commune – donc pour vous. Respectez les consignes de tri pour que chacun y gagne.

La mairie dit stop!

Nous ne pouvons pas accepter que ces incivilités deviennent une habitude. Elles dégradent notre cadre de vie, coûtent cher à la collectivité et pénalisent les efforts de celles et ceux qui respectent les règles.

Ensemble, changeons les choses

- Soyons responsables : Ramasser après son chien, trier ses déchets correctement et respecter les lieux de collecte, ce sont des gestes simples, mais essentiels.
- Sanctions renforcées : La mairie se réserve le droit d'appliquer des amendes en cas de non-respect des règles.
- Faisons preuve de civisme : Chacun de nous est acteur de la propreté et du bien-être de notre commune. En agissant ensemble, nous pouvons faire la différence.

Nous comptons sur vous pour redoubler d'efforts et montrer que vivre en communauté, c'est aussi respecter les autres et notre environnement.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement. Faisons de notre commune un exemple de respect et de propreté !



Exemple de la collecte des cartons du 26 juillet 2024

QUELQUES INFOS EN PLUS...

Les chats!



La mairie d'Aubignosc envisage de renouveler son partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour lutter contre la prolifération de chats errants dans tout notre village. En 2024, plus d'une dizaine de chats ont été stérilisés. La stérilisation et le puçage des chats errants sont entièrement pris en charge par la commune. Pour plus de renseignement, veuillez nous contacter.

Alerte cambriolage



En raison d'une recrudescence de cambriolages sur le secteur et dans la commune, la Gendarmerie Nationale demande aux administrés de redoubler d'attention et de vigilance. Les cambriolages ont lieu de jour, en l'absence des occupants et en priorité dans les résidences principales.

Pensez à bien fermer les portails, portes, fenêtres et volets surtout à l'arrière des habitations. Ne pas oublier garages, dépendances et véhicules...

Panneau pocket : RAPPEL

Depuis le 1er janvier 2023, la commune s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

Nous vous invitons à télécharger cette application qui est entièrement gratuite pour être au courant de toute l'actualité communale.



Divagation des chiens interdites



Plusieurs chiens errants sont vus régulièrement sur la commune. Il est rappelé aux habitants qu'il est formellement interdit de laisser ses animaux divaguer sur la voie publique.

Un chien « en état de divagation » est un animal errant. C'est l'article L211-23 du code rural qui en donne la définition :

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr



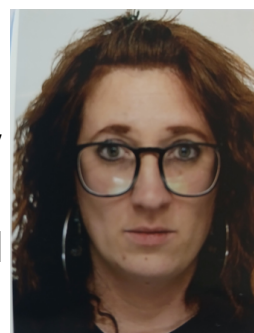
Cette année, votre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier au 15 février 2025.

2 agents recenseurs sur Aubignosc :



Martine CHAILLAN
en charge du district 2, le Forest et les ecarts

Gaëlle PRADON en charge du district 1,
le Village



Merci de leur réserver votre meilleur accueil

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire a été déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un de nos agents recenseurs, recrutés par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Laïla MOUFTI 04.92.30.54.95.

**Pour en savoir plus sur le recensement de la population,
rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr.**

INSCRIPTION COUPE DE BOIS



**COMMANDE
DE BOIS**



La commune continue l'aménagement de la forêt et vous propose des coupes affouagères. Pour des nécessités de gestion de la ressource après concertation avec les services de l'ONF, la quantité de bois attribuée par foyer sera limitée à 5 stères au prix de 60 euros le stère:

- 5 € par stère livré au bénéfice de la commune (soit 25 euros)
- 55 € par stère livré au bénéfice de l'exploitant qui vous présentera une facture (soit 275 euros).

Le bois sera livré en mars



BULLETIN D'INSCRIPTION COUPES AFFOUAGERES 2025

à retourner à la mairie avant le 15 février 2025

Je soussigné(e) : _____

Domicilié(e) à AUBIGNOSC 04200 - _____

N° téléphone (obligatoire) : _____ @ : _____

Je m'engage à régler directement à l'exploitant forestier la prestation (5 stères x 55 = 275 euros) et m'engage à régler à la commune la somme de 5 € par stère (5x5 = 25 euros) via la Trésorerie de SISTERON dès réception de « l'avis des sommes à payer » transmis par la mairie d'AUBIGNOSC .

Je m'engage à brûler le bois uniquement sur la commune d'Aubignosc

Je m'engage à ne pas en faire commerce

Signature :

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE



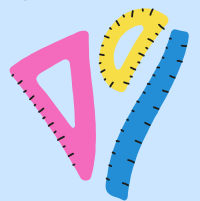
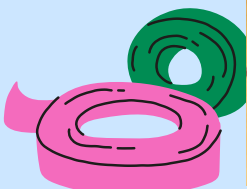
Rencontre sportive à Malijai

Les élèves de l'école ont participé le 3 octobre 2024 à la Journée Nationale du Sport Scolaire à Malijai, organisée à l'Espace intergénérationnel. Répartis en plusieurs groupes, ils ont découvert divers ateliers autour du handisport (cécifoot, ceci-pétanque et boccia, volley assis, para athétisme), du football, du rugby, du handball, du basketball et de la course d'orientation. Une exposition sur les JO du Comité Départemental Olympique et Sportif était également à leur disposition.



Une nouvelle fresque pour lutter contre le harcèlement à l'école

Les 60 élèves de l'école primaire ont participé le jeudi 7 novembre à la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'École. Les enseignantes ont mené respectivement dans leur classe une réflexion sur le sujet et en parallèle, le harcèlement a été traité en Education Morale et Civique lors des décloisonnements. Pour remplacer la fresque réalisée l'année précédente, les élèves ont réalisé une nouvelle fresque collective exposée dans le hall de l'école. Le slogan de cette année est : Eh ! Tu sais quoi ? Dans mon école à Aubignosc, ton problème, c'est mon problème !







ENCORE DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE



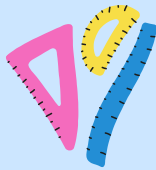
Le village des Sciences à Manosque



Le 10 octobre, les 60 élèves de l'école et les 12 CP de l'école de Châteauneuf Val Saint Donat ont participé à un après-midi d'expérimentations au « Village des sciences » à Manosque. Les ateliers scientifiques avaient pour thème : Fabrication de molécules d'eau, de CO₂ ou encore de méthane avec des bonbons ; Des maths pour jouer ; Mémoire de l'informatique ; Climat et Océan ; Escape Game sur la gestion des déchets ; Observations et expériences de physique ; Programmation ludique de Bluebot le petit robot ; Découverte de la vie nocturne.



Les enfants, les parents accompagnateurs et les enseignants ont beaucoup apprécié ! La coopérative scolaire a pris en charge le transport en bus. Les activités sur place étaient gratuites.



La parole aux associations ...

Association de gymnastique Aubignosc

La troisième édition du forum de la CCJLVD s'est déroulée à Peipin le 8 Septembre 2024 avec le soutien de Monsieur Frédéric DAUPHIN maire de PEIPIN et la collaboration de l'association de Gymnastique « PEIP'S /SPORT SANTE » de Peipin

Ce fut, pour une vingtaine d'associations représentant l'Art, le Sport, la Culture et l'Engagement l'occasion de se faire connaître, de mettre en valeur leurs objectifs de recruter des bénévoles et d'échanger avec de nouveaux membres.

Hommage et respect à la doyenne de 96 ans, Andrée, présidente de l'association les « Portes du Jabron » qui a tenu son stand toute la journée.

L'association tient à remercier chaleureusement tous les participants pour leur enthousiasme ainsi que Caroline Deguin présidente de l'association « les Amarines Patrimoines et Solidarité » qui a immortalisé la journée avec les films et ses photos

Des démonstrations de flamenco, salsa, chants, yoga, folk, rock and roll, judo-Karaté, Gym ont animé la journée.

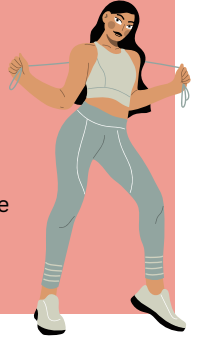
« La petite Fringale » habituée de Peipin était là dès midi pour nous régaler de ses pizzas.

A 16h, un goûter a été offert aux enfants présents. Une tombola a été tirée par une main innocente avec de nombreux lots.

La pluie n'a pas découragé environ 300 visiteurs, ce fut une très belle réussite.

Le forum des associations de la CCJLVD est une mine de talents, d'idées créatives et de bonne humeur, pour la plus grande satisfaction d'Elisabeth ARMINGOL, présidente de l'AGA et organisatrice du Forum de la CCJLVD.

Le RDV est pris pour l'année 2025 et normalement il sera reconduit sur la commune de Peipin avec l'accord de Mr Dauphin Frédéric. Un grand merci à vous tous.



Association Parlaren lis Aup

L'association œuvre toujours avec autant d'enthousiasme pour promouvoir la langue provençale. Ils peaufinent la réalisation d'un livre témoignage. Ils ont recueilli 25 témoignages dont celui du Maire, de nos majors ainsi que celui du Président National du Félibrige. Il est écrit en français et en provençal et sortira dans le premier semestre 2025.

Si vous voulez d'ores et déjà le commander, vous pouvez contacter par mail noella.gorde@orange.fr ou au tél : 06 83 87 35 18, ou envoyer un chèque de 18 € au nom de Parlaren lis Aup à : Parlaren lis Aup, Mairie d'Aubignosc 04200 Aubignosc ou à Noëlla Gorde 15 rue du moulin 04290 Sourribes. N'oubliez pas de joindre vos coordonnées afin de pouvoir récupérer le livre à sa sortie. Merci.

La fête des 40 ans s'est bien déroulée. il y a eu du monde, provençaux et non provençaux. Tous ont apprécié les chants "dei Felibre Cantaire" aussi bien que les danses du groupe folklorique de "la Taiolo" de Tallard et le texte de Frédéric Mistral sur "les fleurs de glais (d'iris)".

Les cours de provençal se déroulent toujours le mardi de 17 h à 18 h 30 à la salle des fêtes d'Aubignosc au premier étage, sauf vacances scolaires.

L'association remercie chaleureusement Monsieur le Maire et son conseil municipal pour son engouement pour notre association, son soutien et ses encouragements.

Noëlla GORDE, présidente de l'association souhaite à l'an que vèn à tous les habitants.

L'Association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves d'Aubignosc a entamé une nouvelle année riche en projets et en événements. Après une année 2023 réussie, l'APE a su réitérer son succès en organisant une fête d'Halloween mémorable, célébrée avec enthousiasme par les enfants et les habitants de nos villages. Le partage et la convivialité est au cœur des actions de l'APE. La vente du blé de l'espérance a été réalisée dans plusieurs commerces environnants. Et une belle fête de Noël a eu lieu. Au programme de ces festivités : ateliers créatifs, crêpes et boissons chaudes. Un moment privilégié pour créer des souvenirs inoubliables en famille. Pour financer ces nombreuses animations, l'APE compte sur la générosité de tous. Les parents se sont mobilisés pour l'emballage des jouets au magasin Joué Club de Peipin. Le traditionnel loto, qui a remporté un franc succès l'année dernière, sera reconduit le 2 février 2025. Et cette année, l'APE a décidé d'innover en organisant une course d'orientation pour les petits et les grands ! L'APE a de multiples projets et espère les voir aboutir ! L'année scolaire se clôturera en beauté avec le carnaval et une kermesse festive. L'APE d'Aubignosc et de Châteauneuf Val Saint Donat est plus que jamais déterminée à offrir aux enfants et à leurs familles des moments chaleureux et festifs!

La clé des chants

En janvier 2024, la chorale d'Aubignosc a pris un nouveau départ avec une nouvelle cheffe de cœur, dirigeant déjà une chorale à Noyer sur Jabron, Mélodie Rose et avec qui s'est formé un groupe de 40 choristes lors de différents concerts. En moins d'une année, plusieurs dizaines de chansons ont été apprises et des liens se sont créés entre les différents membres dans une ambiance joyeuse et amicale mais sérieuse sous la "baguette" de Corinne. La chorale a le plaisir de vous proposer La Provence en Chanson, évènement qui se déroulera sur Aubignosc courant 2025.



Association Les Amarines

L'association œuvre au quotidien pour préserver, valoriser et partager le patrimoine historique, culturel et naturel de notre région. 2025 s'annonce riche en projets et en événements, et ils ont besoin de vous pour faire vivre ces initiatives. Découvrez leurs grands axes d'action et rejoignez-les pour participer à cette belle dynamique !

Projets en cours

- Les RDV de l'Histoire

Participez régulièrement, 2 à 3 fois par an, à des conférences, débats, expositions et visites autour de thèmes variés et captivants, qui ouvrent à la réflexion sur le passé, le présent et l'avenir. Par exemple, en mars dernier, vous avez pu découvrir les mines d'eau de Provence, un trésor du patrimoine hydraulique oublié. Ces rendez-vous sont des moments de partage et de découvertes ouverts à tous les curieux.

- Les Passeurs de Mémoire

Sauvegardons la mémoire collective de notre région ! À travers la collecte de témoignages, de photos et de documents, ils construisent un véritable tableau vivant des Alpes de Haute-Provence. Des conférences viendront enrichir ce projet, mené avec l'Espace Collaboratif Équitable de Malijai.

- Une saison culturelle pour tous

Concerts, expositions, ateliers... la programmation accessible à tous vise à rassembler petits et grands autour de la culture. Une belle opportunité pour découvrir de nouveaux horizons, s'amuser et créer des liens.

Projets à venir

- "Terre de sentiers" - Valorisation de la Forêt du Prieuré d'Aubignosc

Avec des sentiers d'interprétation ludo-pédagogiques et des animations nature, ce projet redonne vie à cet espace unique et invite la communauté à s'immerger dans la biodiversité et l'histoire de cette forêt.

- Un site internet pour mieux communiquer

Très bientôt, un site web verra le jour. Ce sera votre espace pour tout savoir sur nos projets, événements et actualités. Vous pourrez aussi y participer activement en partageant vos idées et vos expériences.

Pourquoi les rejoindre ?

Votre énergie et vos idées sont essentielles pour faire vivre ces initiatives.

Rejoindre cette association, c'est :

- contribuer à la valorisation du patrimoine local.
- participer à des projets enrichissants et fédérateurs.
- partager des moments conviviaux avec des passionnés de tous horizons.

Envie de vous impliquer ?

Contactez Caroline Deguin, présidente de l'association dès aujourd'hui ou venez les rencontrer lors d'un événement !

Ensemble, faisons de 2025 une année marquante pour notre patrimoine et notre communauté.



Lou Jardinoun de l'Aouro

Ils terminent leur troisième année de jardinage sur le terrain de 2000m², attenant au parking du cimetière.

Ils y ont planté une trentaine d'arbres fruitiers à variétés anciennes et décoratifs qui ont donné quelques fruits ; leur intention, au vu des conditions climatiques, est de transformer cette ancienne prairie en « jardin-forêt », afin de maximiser les rendements du jardin et enrichir la terre, augmenter la biodiversité ; c'est également pour les jardiniers le plaisir de pouvoir se nourrir.

L'intérêt du jardin va au-delà de faire pousser ses légumes, c'est également le plaisir de se rencontrer, créer des liens, échanger ses connaissances, son expérience et s'entraider. C'est sortir de chez soi pour partager un but commun.

Et puis tout le monde n'a pas la chance de posséder un morceau de jardin sur lequel il peut méditer en regardant la nature opérer son miracle de nous nourrir, et nous émerveiller.

L'équipe s'est doucement agrandie, ils sont maintenant 14 à cultiver, donner vie et forme à cet espace qui est une occasion d'exprimer sa créativité. C'est aussi un lieu pour se poser et se reposer.

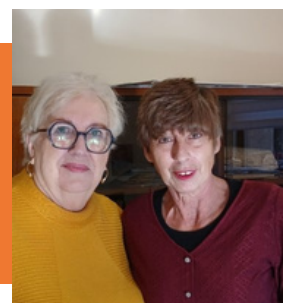
Passez, entrez, ils vous accueilleront avec joie. Ou rejoignez leur équipe, il reste de la place !!!

Marie-Claire Dupré remercie la mairie d'Aubignosc de nous offrir cette chance d'expérimenter nos dons de jardiniers, et de sortir de notre confort.



Le comité des fêtes

Mauricette Danel a passé le main à une nouvelle présidente en novembre dernier, Madame BUSLIG Elisabeth, habitante de la commune depuis plus de 5 ans. A ce jour, le comité des fêtes compte plus d'une dizaine de membres avec des projets plein les tiroirs pour 2025 : concours de contrées, fête de la musique, loto et spectacle enfants. N'hésitez pas à les rejoindre.



Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance

Le mot du Président

Bonjour à toutes et à tous,

J'aimerais partager avec vous quelques nouvelles de notre commune et des projets portés par la communauté de communes.

Tout d'abord, la CCJLVD s'est équipée d'un broyeur professionnel ! Cet outil va nous permettre d'alimenter nos composteurs collectifs et, dans certains cas, d'intervenir directement dans les communes selon des règles bien précises. C'est un pas de plus vers une meilleure gestion de nos déchets.

En 2024, nous avons installé 9 composteurs collectifs supplémentaires, et à terme, nous en aurons 22. Côté composteurs individuels, 173 ont déjà trouvé preneur. Bravo à tous ceux qui s'impliquent dans cette démarche !

Les efforts de chacun en tri sélectif portent aussi leurs fruits (voir les chiffres ci dessous). Un grand bravo à vous tous pour ces résultats remarquables !

Concernant les déchets, la convention d'accès à la déchetterie CASA a été renouvelée avec P2A, garantissant ainsi la continuité de ce service important.

Sur un autre sujet, le volet GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) a été activé en avril après les crues du Jabron. Avec le SMAVD, nous sommes intervenus en urgence sur les communes de Noyers-sur-Jabron, Curel et Saint-Vincent-sur-Jabron.

Comme beaucoup de zones rurales, nous sommes très dépendants de la voiture. Les personnes âgées, les jeunes, ou ceux en situation de précarité sont souvent bloqués dans leurs déplacements faute d'alternatives.

Pour répondre à cet enjeu, nous avons décidé de travailler avec la région sur un schéma local d'orientation des mobilités, prévu pour 2025. L'objectif ? Identifier et mettre en œuvre des actions concrètes pour améliorer les déplacements sur notre territoire.

Enfin, le sujet de santé nous mobilise particulièrement. Avec le départ annoncé du Dr Gourre à la fin de l'année, notre territoire sera sans médecin, ce qui représente environ 1800 patients supplémentaires sans médecin traitant. Cela s'ajoute aux 600 patients déjà concernés.

Nous travaillons sur la création d'un centre médical intercommunal. L'idée est de salarier les médecins plutôt que d'installer des libéraux. C'est une formule qui séduit de plus en plus les jeunes médecins, car elle leur permet de travailler dans de meilleures conditions, avec des horaires raisonnables et sans la charge administrative, qui sera gérée par la CCJLVD. Nous prévoyons de démarrer avec deux médecins et le personnel administratif nécessaire.

C'est un dossier lourd, mais nous mettons tout en œuvre pour que ce projet voie le jour rapidement et réponde aux besoins de santé de nos habitants.

Merci à tous pour votre soutien et votre implication dans la vie de notre territoire.

Le Président

Les actualités de la CCJLVD en 2024

Gestion des inondations et des milieux aquatiques

- Des interventions en urgence ont été menées en avril pour faire face aux dégâts résultants de la crue du Jabron, elles se sont concentrées sur Curel, Saint-Vincent-sur-Jabron et Noyers-sur-Jabron. Le SMAVD a géré l'intervention des entreprises et la CCJLVD a assumé les frais.
- Deux campagnes d'entretien de la végétation le long des cours d'eau ont eu lieu dans le cadre du Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien au printemps et en automne sur les principaux affluents de la Durance dont une sur le Riou d'Aubignosc.
- Un diagnostic a été dressé sur les digues de Noyers-sur-Jabron. Les élus ont approuvé en décembre le lancement des démarches pour obtenir un classement du site en « Système d'endiguement » ce qui lui donnera statut réglementaire officiel, statut jamais obtenu jusqu'à présent.

Développement économique & touristique

- Le projet de Zone d'Activité d'Aubignosc progresse...
- Un projet d'envergure couvrant 12 hectares, dédié à des activités industrielles et artisanales, a été soumis à l'Agence de Développement du Département dans le cadre du programme Territoires d'Industrie. À la suite de ces échanges, la Banque des Territoires a proposé la réalisation d'une étude flash, pilotée par le cabinet EGIS. Cette étude, conçue comme la dernière étape, vise à fournir les éléments nécessaires pour structurer le financement du projet.

- La Communauté de communes et ses 14 communes se connectent avec Panneau Pocket+

Afin de pouvoir communiquer de façon instantanée, à tout moment et avec l'ensemble de la population, la Communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance a choisi de rejoindre l'application mobile Panneau Pocket.

Grâce à cette application, les habitants pourront retrouver les actualités phares de l'intercommunalité et de leur commune, en recevant des notifications en cas d'information importante ou urgente.

Chaque commune du territoire est dotée, si elle le souhaite, d'un compte sur cette application.

- Perspectives 2025 : Un guide touristique pour explorer notre territoire

Au cours des années précédentes, la Communauté de communes avait publié une brochure touristique. Pour 2025, le choix se porte sur la conception d'un guide touristique. Celui-ci aura pour vocation d'accompagner les touristes dans la découverte de la richesse et de la diversité de notre territoire, tant à travers ses paysages que grâce à ses acteurs locaux.

- La taxe de séjour décryptée : Pourquoi elle compte pour notre territoire ?

À titre de rappel, la taxe de séjour vise à financer des initiatives destinées à améliorer l'accueil des visiteurs et à renforcer l'attractivité touristique du territoire. Collectée tout au long de l'année par les hébergeurs touristiques auprès des touristes, elle est ensuite reversée à la Communauté de communes. Un mini-guide intitulé « Comprendre la taxe de séjour : les étapes essentielles » est disponible sur le site internet de la Communauté de communes. Les recettes issues de cette taxe participent à la promotion du territoire puisqu'elles contribuent pour partie au financement du syndicat d'initiative et maison de pays des Omergues, à l'entretien et la valorisation des sentiers de randonnée et à la création d'un guide touristique.

- Sentiers de randonnée

La communauté de communes poursuit le travail de valorisation touristique du territoire engagé depuis 2021. Après un fort investissement de la Communauté de communes sur la Vallée du Jabron avec la réhabilitation de sentiers de randonnée et la création de 5 sentiers de découverte du patrimoine de la biodiversité, la Communauté de communes se concentre désormais sur la partie Durance du territoire. Plusieurs sentiers de randonnée font donc actuellement l'objet d'une campagne d'entretien et 4 sentiers ont été récemment dotés de panneaux d'interprétation afin de découvrir la richesse de notre patrimoine naturel et culturel. Il ne reste désormais plus que la pose des panneaux directionnels afin de pouvoir profiter pleinement de ces nouveaux sentiers.

Compétence Eau & Assainissement

Le transfert obligatoire de la compétence eau et assainissement aux intercommunalités est un dossier épineux. Il a fait l'objet d'un travail soutenu de la part des élus, bureaux d'étude et techniciens afin de tenter de trouver le mode de gestion le plus adapté à notre territoire. Suite aux déclarations du précédent premier ministre Monsieur BARNIER, il semblerait que ce transfert ne soit plus d'actualité mais cela reste à confirmer sur le plan législatif.

Centre de santé

Afin de pallier à la pénurie de médecins sur le territoire, la Communauté de communes a étudié courant 2024 l'opportunité de créer un centre de santé. Cette étude, complétée par un questionnaire adressé à la population, a permis de dresser un état des lieux et de calibrer l'offre à mettre en place. L'année 2025 sera donc consacrée à la recherche de médecins et à l'émergence de ce projet avec l'aide de nos partenaires.

Mobilité

Les administrés de la Communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance dépendent, comme de nombreux territoires ruraux, quasi exclusivement de la voiture pour leurs déplacements. Les personnes âgées, les jeunes et les personnes en situation de précarité sont de ce fait souvent contraints dans leurs déplacements, le territoire n'offrant que peu de solutions alternatives. En outre, la problématique de l'usage quasi-exclusif de la voiture touche plus largement l'ensemble de la population dans un contexte de hausse des prix du carburant et de crise climatique.


Face à ces enjeux, la Communauté de communes a décidé d'engager un travail avec la Région sur la question de la mobilité. Un schéma local d'orientations des mobilités va être réalisé, courant 2025, afin d'identifier les actions à mettre en œuvre localement en faveur de la mobilité.

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs multisites accueille les enfants sur les sites d'Aubignosc et de Valbelle avec, chaque année, un programme riche et varié. En 2024, l'accent a été mis sur le sport. Les enfants du centre de loisirs ont eu le plaisir, durant cette année Olympique, d'explorer les sports qui font partie de notre patrimoine : Boxe Française et Canne, équitation, natation et petits jeux sportifs comme la pétanque ou le tir à l'arc. Cette année fut marquée, aussi, par un grand projet « J'apprends A Nager » soutenu par le ministère des sports et qui a permis aux enfants, au cours de deux séjours à Embrun et à Martigues, d'apprendre des techniques de nage et de renforcer leurs acquis.

Déchets

- Le service des déchets a mis les bouchées doubles sur le déploiement du compostage avec 9 composteurs partagés installés, portant à 15 le nombre de sites de compostage en fonctionnement. Ce sont également 173 composteurs individuels qui ont été vendus, soit directement auprès du SYDEVOM, soit lors de l'une des 8 ventes qui se sont tenues en commune. Un broyeur à végétaux a aussi été acquis pour produire le broyat nécessaire au fonctionnement de ces équipements. En complément de cette mission, un service ponctuel de broyage des déchets verts est organisé en partenariat avec les communes. Le broyat restant est mis à disposition des habitants et des professionnels.
- L'organisation de la collecte des déchets s'est stabilisée en 2024 après les changements importants survenus l'année précédente. Au printemps, une campagne de lavage des colonnes d'ordures ménagères a été organisée, elle sera renouvelée en 2025 et s'étendra aux autres flux de déchets. Cet été, les gens du voyage se sont installés à Peipin et la collecte de leur déchets a été prise en charge par la communauté de communes, ce qui a représenté une dépense de 2 023 €. À l'automne, 16 colonnes « Emballage » sont venues renouveler le parc vieillissant à l'Est du territoire.
- Les chiffres sur 11 mois de collecte en 2024 montrent des évolutions de tonnage importantes : + 32% d'emballages, - 30% de papiers, + 39% de verres, + 57% de cartons. A côté de ça, les quantités d'ordures ménagères ne baissent que très légèrement de 2%. Le total de nos déchets cette année connaît en tout une hausse de 5% avec un ratio de tri de 28% (contre 25% en 2023).
- Le renouvellement de la convention pour l'accès à la déchèterie de Château-Arnoux a été acté pour 3 ans à partir de 2025. Dorénavant, c'est la CCJLVD qui assumera les frais pour les dépôts réalisés par les communes de son périmètre.
- La sensibilisation auprès du grand public a pour beaucoup été axée sur le compostage : sur les 17 événements organisés, ce sont 7 inaugurations de composteurs qui ont eu lieu et 8 animations dans les écoles effectuées par le Sydevom sur ce thème. Une campagne de communication a aussi été déployée sur le tri des cartons, car de trop nombreux indésirables doivent encore être retirés manuellement lors des déchargements au centre de tri. Enfin tous les habitants ont reçu la lettre du tri dans leur boîte aux lettres au printemps.



le Maire
le conseil municipal
et le personnel communal
vous présentent
leurs meilleurs vœux
en cette nouvelle année

2025